

FICHE DE POSTE

Intitulé de l'emploi : chargé des droits à conduire

Catégorie statutaire / Corps

Agent non titulaire - contractuel

Localisation administrative et géographique / Affectation

Préfecture de Tarn-et-Garonne, 2 allée de l'Empereur, 82000 MONTAUBAN

Vos activités principales

Affecté(e) au bureau de la sécurité routière, vous serez amené(e) :

- à traiter des dossiers concernant les sanctions des droits à conduire :
 - arrêtés de suspension administrative du permis de conduire
 - enregistrement des décisions judiciaires relatives aux sanctions pénales des droits à conduire
 - invalidation des permis de conduire pour solde de point nul
 - délivrance et envoi des relevés intégraux
 - gestion de la boîte électronique
 - participation à l'accueil du public
 - aide ponctuelle éventuelle sur des missions communes
 - édition et envoi des relevés intégraux

Environnement professionnel

• Activités du service

Outre les attributions liées aux sanctions des droits à conduire, le bureau de la sécurité routière gère les dossiers des professions réglementées (professionnels de l'éducation routière, taxi, VTC...) et de police administrative (manifestations sportives...)

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Lettre de motivation + curriculum vitae

La candidature est à adresser à : pref-personnels@tarn-et-garonne.gouv.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 24/07/2020